

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°311 DU VENDREDI 19 JANVIER 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

CHARLES WRIGHT À PROPOS DE LA CRIEF
« Le constat après deux ans de fonctionnement, il faut dire que le bilan est mitigé »

P.3

L'UFDG EN DEUIL P.4



Mamadou Dian Diallo tire sa révérence

LANSANA KOMARA À L'AG DU RPG ARC-EN-CIEL



"Tout le monde galère aujourd'hui dans ce pays..."

OUSMANE GAOUAL DIALLO, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



"Des discussions sont engagées avec la presse..."

Édito à vue d'Aigle

Les Guinéens face à la crise de carburant

Après l'arrivée d'un bateau de gasoil et d'un autre chargé d'essence, les autorités et les populations guinéennes ont pensé, hâtivement peut-être, que la crise de carburant était derrière nous, qu'on ne reverrait plus les files de motos et de véhicules se former au niveau des stations-service à Conakry et à l'intérieur du pays. Mais hélas, le mercredi et le jeudi, l'on a constaté par endroits des files d'engins roulants pour s'approvisionner en carburant. Il faut toutefois reconnaître que suite à l'incendie survenu au principal dépôt pétrolier de Conakry dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023, les autorités de la transition ne sont pas restées les bras croisés.... P.2

CAN 2023

Quelles chances pour le Syli national de Guinée ?

P.3

ATTEINTES À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

P.5

Le SPPG maintient la pression sur les autorités de la transition

PRÉSUMÉ ENRICHISSEMENT ILLICITE

P.5

De graves accusations portées contre le Directeur général de la SONAP



Édito à vue d'aigle



Les Guinéens face à la crise de carburant

Après l'arrivée d'un bateau de gasoil et d'un autre chargé d'essence, les autorités et les populations guinéennes ont pensé, hâtivement peut-être, que la crise de carburant était derrière nous, qu'on ne reverrait plus les files de motos et de véhicules se former au niveau des stations-service à Conakry et à l'intérieur du pays. Mais hélas, le mercredi et le jeudi, l'on a constaté par endroits des files d'engins roulants pour s'approvisionner en carburant. Il faut toutefois reconnaître que suite à l'incendie survenu au principal dépôt pétrolier de Conakry dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023, les

autorités de la transition ne sont pas restées les bras croisés. Elles ont pris des mesures et mené des démarches pour que la situation revienne à la normale dans le secteur pétrolier. Une délégation gouvernementale s'est rendue à Freetown pour signer un accord avec les autorités sierra-léonaises. Un accord portant sur l'approvisionnement ininterrompu de la Guinée en produits pétroliers. Comme indiqué plus haut, le mardi 9 janvier 2024, un premier bateau de gasoil a accosté au quai pétrolier du Port autonome de Conakry. Un accostage dont s'est félicité le Premier ministre, Chef du Gouvernement de Transition. Deux jours plus tard, c'est un bateau d'essence qui a accosté à son tour au quai pétrolier de Conakry, à la grande joie des autorités et des populations qui n'avaient que trop souffert de cette crise de carburant dont le pays aurait pu se passer allègrement. L'on ne souhaiterait plus revoir ces longues files de motos et de véhicules devant les stations-service. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les activités économiques à travers le pays. Et pour ne rien arranger, certains individus, pour des raisons inavouables, se permettent de revendre le litre d'essence à un prix fantaisiste sur le marché noir.

Kèfina Diakité

LANSANA KOMARA À L'AG DU RPG ARC-EN-CIEL «*Tout le monde galère aujourd'hui dans ce pays...*»

Le RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale le samedi 13 janvier 2024, à son siège national. Dans son intervention, Lansana Komara, ancien ministre et membre du bureau politique national de l'ex-parti au pouvoir a interpellé le CNRD et son gouvernement par rapport la souffrance des Guinéens.



«*Tout le monde galère aujourd'hui dans ce pays. Les diplomates étrangers ont commencé même à parler. Donc les diplomates ne peuvent plus travailler avec les coupures intempestives, le manque d'internet puisque le monde aujourd'hui c'est ça, il est discuté sur Internet. Donc si les autorités du CNRD ont décidé de nous renvoyer encore au quaternaire, vous voyez ce que ça donne à la Guinée. Je souhaite qu'elles reviennent à de meilleurs sentiments pour que nous puissions aller de l'avant.*

Que signifie revenir à de meilleurs sentiments ? C'est très clair, c'est de donner le pouvoir à ceux à qui ils ont retiré. Parce que là où ils se trouvent, ils ne peuvent plus, c'est un blocage total et nous nous sommes des gouvernés,

nous n'en pouvons plus, nous n'en voulons plus. Donc il y a une situation révolutionnaire qui risque de se produire», a martelé Lansana Komara à l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, à son siège national, à Gbessia, dans la commune de Matoto.

Force est de reconnaître effectivement que par les temps qui courent, les Guinéens, dans leur écrasante majorité, tirent le diable par la queue. Les fonctionnaires se plaignent de leur salaire de misère. Les revenus des ménages ne suffisent plus à couvrir leurs besoins. La vie devient de plus en plus chère.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



CHARLES WRIGHT À PROPOS DE LA CRIEF

« Le constat après deux ans de fonctionnement, il faut dire que le bilan est mitigé »

Le Ministre de la justice a exprimé sa déception du fonctionnement de la mise en place de la Cour de Répression Economique et Financière. Alphonse Charles Wright qui prenait part à la cérémonie de passation de service entre les présidents sortant et entrant de cette juridiction n'a pas mâché ses mots devant ses collaborateurs magistrats.

Si pour l'ancien procureur général près la cour d'appel de Conakry, la création de la CRIEF avait été saluée par le peuple au départ, son utilisation dans la moralisation de la vie publique n'a pas été au rendez-vous.

«Beaucoup d'attentes et d'espoir du peuple de Guinée étaient au rendez-vous lorsque cette cour de répression prenait forme. La peur des délinquants financiers avait atteint un paroxysme et l'action de cette cour était une forme de prévention. Mais très malheureusement à un moment donné personne n'avait même peur ? Je dis bien personne. Que s'est-il passé pour que le lion qui rugissait dans la forêt et qui faisait régner la discipline était devenu celui qui crée le désordre ?

Le peuple a un sens de désespoir. Quand je prends la parole, c'est pour dire ce que les gens pensent. Le constat après deux ans de fonctionnement au dire du premier responsable, est un bilan mitigé. Au fond de moi, j'aurais souhaité que le bilan soit élogieux.

Ce qui constitue la déception



du peuple de Guinée qui est allé jusqu'à dire à quoi sert la création de cette juridiction ? Cette question, on me la pose. J'ai dit qu'aucune institution ne peut servir de machine de chasse aux sorcières. Ne prenez jamais la responsabilité de condamner quelqu'un à tort mais lorsque le laxisme s'invite dans l'appréciation des faits, ce pêché ne peut que vous attraper ainsi que vos progénitures ».

La magistrat regrette que cette institution s'acharne beaucoup plus sur les dossiers des anciens dignitaires contrairement aux autres. Une gestion qui est contraire à l'esprit de cette institution. L'ancien procureur général près la Cour d'Appel de Conakry a aussi mis en garde le procureur spécial Aly Touré des poursuites qu'il a engagées.

«Monsieur le procureur, la CRIEF n'est pas faite pour une catégorie sociale. Il faut le

traitement équitable de tous les dossiers de toutes les personnes qui comparaissent par devant cette juridiction. C'est ça la bonne administration de la justice. Mais ici, on voit certains dossiers qui montent par escaliers et d'autres montent par l'ascenseur, donc du deux poids deux mesures. Un comptable poursuivi, l'ordonnateur principal est où ? Où se trouve la cohérence. Des dossiers introduits le

même jour, d'autres sortent. Où sont passés d'autres dossiers ? Vous dites à quelqu'un : allons à la CRIEF ! Il dit : mais, allons rapidement. Aucune crainte. Certains dossiers entrent, et peu de temps après, les décisions sortent. D'autres sont là depuis combien de temps ? Il faut la gestion des dossiers dans leurs délais raisonnables. On n'a pas de route, pas d'eau, pas de courant mais où sont passés les deniers publics. Seule votre cour doit puiser pour établir la vérité des faits pour ne pas qu'un coupable échappe et qu'un innocent soit condamné. Un magistrat n'est pas un démarcheur, nous devons éviter d'être corrompus. La CRIEF n'est pas une juridiction contre les anciens dignitaires du régime d'Alpha Condé. Quand vous poursuivez un comptable, son ordonnateur principal est où ? Il y a du deux poids deux mesures », a fustigé Alphonse Charles Wright.

Si une juridiction comme la CRIEF veut faire l'unanimité, elle doit se mettre au service de la gouvernance financière, souhaite le Ministre.

SAMUEL DEMBA. D

CAN 2023

Quelles chances pour le Syli national de Guinée ?

Le coup d'envoi de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football a été donné le samedi 13 janvier 2024 au stade Alassane Dramane Ouattara à Abidjan. C'était en présence du président de la FIFA, du président de la CAF et du président du pays hôte.

En match d'ouverture, les Éléphants emmenés par Seko Fofana et devant leur public se sont imposés sans surprise face à la Guinée-Bissau sur le score de 2 buts à 0. La prestigieuse compétition se disputera jusqu'au 11 février 2024 dans 5 villes: Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, San Pédro et Korogho. La Guinée évolue dans la poule C, basée à Yamoussoukro, en compagnie du Sénégal, du Cameroun et de la Gambie. Lors de sa première sortie le 15 janvier le Syli national et les Lions indomptables du Cameroun se sont neutralisés

(1-1). Dans l'autre match du groupe C, les Lions de la Teranga (Sénégal) ont dominé la Gambie (3-0).

À rappel qu'en prélude à sa participation à ce grand rendez-vous sportif, le Onze guinéen a reçu des mains du Chef de l'État, le tricolore national le 29 décembre

C'est le Quartier général (QG) des Forces spéciales à Kalako, dans la préfecture de Forécariah, qui a servi de cadre à cette remise du drapeau. Lors de leur match de préparation à Dubaï (Emirates Arabes Unis), les poulains de Kaba Diawara ont créé la

surprise en dominant les Super Eagles du Nigeria (2-0). Au moment où nous mettions sous presse, la banque à Naby Keita s'apprêtait à livrer son deuxième match face à la Gambie ce vendredi 19 janvier 2024.

Bonne chance au Syli national de Guinée qui peine à inscrire son nom au palmarès de la CAN de football, la compétition phare de la Confédération africaine de football (CAF). Pour les analystes et observateurs sportifs avertis, les favoris de cette 34^e édition de la CAN ont pour noms: le Sénégal de



Sadio Mané, le Maroc de Hakimi, la Côte d'Ivoire de Séko Fofana, l'Égypte de

Mohamed Salah et le Nigeria de Victor Oshimen.

Kéfina Diakité

L'UFDG en deuil

Mamadou Dian Diallo tire sa révérence

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) est en deuil. Mamadou Dian Diallo est décédé le samedi 13 janvier dernier à l'hôpital Ignace Deen de Conakry des suites de maladie. Le mardi, 16 janvier 2024, les militants et sympathisants du parti lui ont rendu un vibrant hommage à travers un symposium organisé au siège national à la Minière.



Dans son intervention de circonstance, l'honorable Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG, a dit ceci: «Mon cher frère et collaborateur Honorable Mamadou Dian Diallo, ta famille, tes proches, tes collègues et tous ceux qui t'ont aimé sont aujourd'hui ici pour te rendre hommage. Nous sommes réunis à ce lieu pour prier pour toi. Tu es parti avant nous et bien trop tôt, mais je suis très heureux d'avoir partagé avec toi une partie de ta vie, au niveau de notre grand parti UFDG, mais aussi à l'Assemblée Nationale comme député. Toi qui avais l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur, tu rendais tous ces moments joyeux. Tu étais un homme

fidèle et généreux, un ami fidèle du président Cellou Dalein. Malheureusement, tu n'auras pas le privilège de voir le président Cellou à la tête de ce pays la Guinée. Mais je suis convaincu que ton combat ne sera pas vain, parce que le président Cellou, à la tête de parti se battra pour l'instauration de la liberté, de la justice, de la solidarité pour faire de notre pays unit et prospère comme tu l'a toujours souhaité (...). Je voudrais prendre l'engagement solennelle au nom du président Cellou, de nous occuper de la famille de notre ami. Nous sommes à la disposition de la famille et son fils sera parmi nous et jouera le rôle que son papa»

Au nom de la famille, Mohamed Diallo, le fils aîné

du défunt, a déclaré: «Je me rappelle de ce papa strict, rigoureux dans l'éducation de ses enfants. En tant que premier garçon d'une famille de 5 enfants, je voudrais témoigner ceci. En effet, tout a commencé à Dakar où il fut ses études jusqu'à l'obtention de son diplôme en planification et évaluation des projets à l'université Cheikh Anta Diop. Arrivé sans soutien ni connaissance, il devient tailleur, serveur dans un restaurant et marchand de fruits afin de pouvoir payer ses frais d'études. En parallèle de ses études universitaires, il fut au sein de son établissement, président de l'association des étudiants guinéens vivant à Dakar. De là, les catholiques d'origine Canadienne qui gèrent cet établissement, remarquent Monsieur Mamadou Dian Diallo et l'approchent en 1985 (...). Il décida de venir en Guinée, où il occupe son tout premier poste comme responsable administratif de 1985 à 1992 (...). Monsieur Mamadou Diallo, à cause de sa constance, sa loyauté, son honnêteté, son esprit d'équipe, son leadership, a réussi la confiance des Canadiens en Guinée. En parallèle avec ses activités professionnelles, il menait la politique et créa avec ses amis l'UFD, et finalement l'UFDG d'aujourd'hui. Depuis les premières heures de la création du parti, il s'engagea activement pour la constance de ce parti tant à l'intérieur qu'à l'étranger, en occupant le poste de secrétaire national chargé de l'extérieur, pour finalement devenir depuis 2013 secrétaire national»

Mamadou Saidou

OUSMANE GAOUAL
DIALLO, PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

«Des discussions sont engagées avec la presse...»

Le mercredi 17 janvier, Ousmane Gaoual Diallo, porte-parole du gouvernement de transition, a réagi à la menace de manifestation projetée par le Syndicat des Professionnels de la Presse en Guinée (SPPG) pour le jeudi 18 janvier 2024 pour exiger, la libération des médias brouillés et le rétablissement de l'accès aux réseaux sociaux en Guinée



«C'est un étonnement parce qu'il y a quelques jours, des patrons de la presse privée ont adressé un courrier au Premier ministre. Lequel a pris contact avec la haute autorité de la communication pour lui transmettre ce document. Des discussions sont engagées avec la presse pour écouter les problèmes qu'ils posent et dans la mesure du possible apporter des réponses éventuellement.

Mais quand on écoute le syndicaliste qui appelle les guinéens à se mobiliser massivement dans les carrefours, on se dit que ça va au-delà de ce qu'un syndicat de la presse qui est sectorielle peut être amené à faire. Est-ce qu'il agit en lieu et pour le compte d'acteurs politiques et de la société civile ou bien il défend une corporation ?

Il n'est pas le porte-parole du peuple de Guinée, il n'en a pas le mandat. Il faut faire attention et à ne pas tout mélanger. Mais la posture

qu'il entreprend est à l'écart de ce qu'il prétend être », a déclaré Ousmane Gaoual Diallo à la télévision nationale. Avant d'appeler à la sérénité en évitant d'exacerber les tensions.

«On en appelle à la sérénité et à ne pas toujours vouloir bomber le torse. Ce n'est ni les circonstances ni le moment parce que si vous voulez défendre les patrons de la presse, écoutez-les parce que vous ne pouvez pas défendre quelqu'un contre son gré. Si vous voulez défendre les salariés, il y a une autre démarche. La sérénité doit prévaloir pour que chacun reste dans son rôle afin qu'on trouve autrement des réponses appropriées à l'ensemble des questions posées. On appelle les gens au calme et à la sérénité et puis renforcer aussi le recours à la Loi. Il faut aller dans la recherche des solutions et non dans l'exacerbation des tensions», dira-t-il.

Mamadou Oury

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

ATTEINTES À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le SPPG maintient la pression sur les autorités de la transition

Le SPPG (Syndicat des Professionnels de la Presse en Guinée) a appelé à manifester le jeudi 18 janvier 2024, de 9h à 15h, au niveau des ronds-points de Conakry et dans les villes voisines de Coyah et de Dubreka, pour protester contre la restriction de l'accès à Internet et les atteintes à la liberté de la presse.



Cette manifestation devrait se faire avec la participation de certaines organisations de la société civile et des structures syndicales: MAOG (Maison des Associations et ONG de Guinée); FNDC (Front national pour la défense de

la Constitution, une structure dissoute par le MATD); FFSG (Forum des Forces Sociales de Guinée); CNTG (Confédération nationale des travailleurs de Guinée); FESABAG (Fédération syndicale Autonome des Banques et Assurances de

Guinée). L'objectif visé par les organisateurs, c'est d'amener les autorités de la transition à lever la restriction de l'accès à Internet et à des sites d'information et à mettre fin au brouillage des ondes des certaines radios privées. Mais si certains

Guinéens applaudissent des deux cette initiative prise par le syndicat de la presse, d'autres par contre, notamment les partisans du CNRD, craignent que cette manifestation somme toute légitime fasse l'objet de récupération politique, avec tous les risques que cela comporte. Comme on le sait, la plupart des manifestations organisées ces dernières années dans le Grand Conakry ont été émaillées de violences, avec leur lot de morts, de blessés et de destructions de biens publics et privés. Il est à souhaiter vivement donc que les uns et les autres acceptent de mettre la balle à terre et de revenir à de meilleurs sentiments pour éviter à notre pays des soubresauts inutiles qui seraient de nature à compromettre sérieusement l'exécution

des activités inscrites dans le chronogramme de la transition pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

Il fait dire que le mot d'ordre du SPPG n'a pas été bien suivi, à cause peut-être du déploiement impressionnant des forces de défense et de sécurité aux points stratégiques de la capitale. Sans oublier la sortie, la veille, des ministres Ousmane Gaoual Diallo et Mory Condé pour dissuader les organisateurs de manifestation. Le Secrétaire général du SPPG, Sekou Jamal Pendessa, a annoncé sur les ondes d'Espace FM une manifestation le lundi 22 janvier, à l'échelle nationale, pour se faire entendre des autorités de la transition.

Mamadou Saïdou

PRÉSUMÉ ENRICHISSEMENT ILLICITE

De graves accusations portées contre le Directeur général de la SONAP

Le journaliste français Thomas Dietrich qui était venu enquêter sur le secteur pétrolier en Guinée, a fait des révélations très embarrassantes pour le Directeur Général de la SONAP (Société nationale des pétroles), Amadou Doumbouya, qui, selon lui, aurait acheté une maison aux États-Unis à plus d'un million de dollars en l'espace d'une année après sa nomination.

Pour sa défense, le mis en cause a dû briser le silence lundi 15 janvier pour s'exprimer sur le sujet et répondre à ses détracteurs.

«Je suis sûr que vous pouvez vous renseigner sur la façon d'acquisition d'un domaine aux États-Unis qui est complètement différente de la façon d'acquisition en Guinée. Ce que je sais, un immobilier ne se gagne pas aux États-Unis de façon illégale. Vous allez voir qu'avant d'acheter une maison aux États-Unis

que les Américains se renseignent sur l'origine des fonds, que les Américains se renseignent sur tout. Parce que les Américains ne vont pas permettre un blanchiment d'argent. C'est ce que j'ai à dire sur ça, » a confié Amadou DOUMBOUYA au site Guineenews.

Pour certains Guinéens, cette affaire révélée par un journaliste étranger prouve à suffisance que l'on est en train de répéter les erreurs du passé en perpétuant les mauvaises pratiques

reprochées aux cadres du régime déchu le 5 septembre 2021. Des pratiques qui ont pour noms: corruption, détournement de deniers publics, enrichissement illicite et blanchiment d'argent.

Pour d'autres par contre, le DG de la SONAP ferait plutôt l'objet de fausses accusations de la part des individus malintentionnés tapis dans l'ombre et ayant peut-être un lien avec le secteur pétrolier.

Kéfina Diakité



CADRE DU DIALOGUE

La convergence des acteurs sociopolitiques fait part de ses craintes

La Convergence des acteurs sociopolitiques membres du cadre de dialogue inter-guinéen a émis des doutes par rapport au fonctionnement actuel dudit cadre. Ces acteurs qui avaient décidé d'apporter leur expertise à cet organe pour le retour rapide à l'ordre constitutionnel, ne croient plus à la tenue des promesses de départ.

Le retrait des facilitatrices pour laisser la gestion du cadre du dialogue au Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation-MATD, l'adresse à la nation du Président de la transition, sont entre autres points qui n'enchantent pas ces acteurs.

Devant la presse le mardi 16 janvier 2024, la Convergence des Acteurs Sociopolitiques a fait l'étalage point par point de ses préoccupations.

D'abord, le Programme National du Recensement Administratif à Vocation d'état Civil/PN-RAVEC :

Ce programme qui est censé doter la Guinée d'un fichier électoral traine à cause de la non nomination du coordinateur du PN-RAVEC sur proposition du MATD, conformément aux dispositions du décret N° 0532 du 5 novembre 2022.

Le RAVEC doit s'appuyer sur deux lois pour son opérationnalisation légale que sont :

1-la loi portant régime de l'état civil en République de Guinée. Cette loi est déjà adoptée et promulguée mais, elle permet juste aux citoyens durant l'opérationnalisation du RAVEC de déclarer leurs actes d'état civils.

2-la loi portant identification des personnes physiques en République de Guinée adoptée le même jour que la loi citée ci-haut par le CNT, mais, elle n'a pas été promulguée. Et si la promulgation de cette seconde a été ajournée, c'est parce qu'elle définit les conditions d'enrôlement des citoyens guinéens. Une fois promulguée, rien n'empêchera désormais l'opérationnalisation du RAVEC.

Le retard dans la mise en place de l'observatoire



électoral conformément aux résolutions du cadre de dialogue.

Les avant-projets du code électoral révisé, de la charte des partis politiques et celui de l'organe indépendant de gestion des élections ne sont toujours pas disponibles.

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale / RGPH-4

Ce recensement général bien que n'ayant aucun impact sur le retour à l'ordre constitutionnel connaît des avancées significatives. Il est bloqué par la non acquisition des engins roulants : 47/67 véhicules et 272/280 motos restants. Il faut préciser que le financement du RGPH-4 est entièrement bouclé.

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Il faut noter que dans ce ministère la résolution relative à la diligence dans le traitement des dossiers des acteurs sociopolitiques d'alors a été prise en compte.

Par contre, les autres dossiers judiciaires bien qu'étant économiques comme ceux du premier ministre Kassory Fofana, Amadou Damaro ancien président de l'Assemblée nationale, Dr.Mohamed Diané, Kabinet Sylla, Ibrahima Kourouma, Oyé

Guilavogui tous anciens ministres n'ont pas eu de réponse attendue, qui était le placement sous contrôle judiciaire, en attendant leur sentence. Cela a été décidé par le cadre de dialogue pour donner la chance à la paix.

Ministère du Travail et de la Fonction publique

Le cadre de dialogue inclusif inter-guinéen a demandé la revalorisation du traitement salarial. Il attend le respect des résultats des négociations entre le gouvernement et les syndicalistes qui ont abouti à la majoration échelonnée comme suit :

Fin janvier 2024 : 20% ;
Fin juillet 2024 : 5% ;
Fin décembre 2024 : 5% ;
Fin juillet 2025 : 5%.

Mesures d'accompagnement :

Application du régime contributif pour abonder les fonds de pension et de maladies ;

Couverture médicale à hauteur de 80% pour les fonctionnaires, les contractuels de l'Etat, les retraités et les personnes à charge conformément aux textes réglementaires en vigueur en la matière, six (6) mois après l'entrée en vigueur du régime contributif ;

Mutualisation des moyens de transport de l'Etat pour faciliter la mobilité des fonctionnaires et des contractuels de l'Etat ;

Acquisition de nouveaux bus interurbains par le gouvernement dans les meilleurs délais.

Le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Ce ministère fait de son mieux.

Conseil National de la Transition (CNT)

Élaboration de la nouvelle constitution

Selon la charte de la transition, c'est cet organe qui joue le rôle législatif qui a en charge l'élaboration de la nouvelle constitution et lois organiques permettant le retour à l'ordre constitutionnel.

Mais, force est de reconnaître que le cadre de dialogue n'a aucun indice de l'existence d'un avant-projet de cette nouvelle constitution, en dépit des efforts consentis par les équipes du secrétariat technique du cadre de dialogue.

Or, l'une des résolutions du cadre de dialogue recommande d'abord la mise en place d'une commission mixte sous l'autorité du CNT. Elle est

composée de juristes, sociologues, économistes, écrivains, politologues, historiens et anthropologues associés à la rédaction de l'avant-projet de la nouvelle constitution.

II-La Commission de Vulgarisation :

En 2023, elle a vulgarisé deux fois les résolutions issues du cadre de dialogue sur le territoire national. Pourtant il était prévu quatre campagnes de vulgarisation.

Les rapports produits par les membres de cette commission font mention de bonnes réceptions par les populations.

La Convergence, dans sa dernière déclaration datant de novembre de 2023 n'a pas hésité d'alerter le Président de la Transition sur les dérives de ces départements qui compromettent le respect du chronogramme de la transition.

Nous entendons par ci et là que l'incendie du dépôt central des hydrocarbures de Kaloum et d'autres manœuvres dilatoires seront facteurs de glissement du chronogramme de la transition, la convergence rejette avec énergie ces prétextes qui risquent de créer des tensions vives dans la cité si les autorités se prêtaient à ce jeu.

Ce retard est d'ordre purement technique.

Prenant acte de l'adresse à la nation du Président de la transition, la convergence alerte l'opinion nationale et internationale que cette adresse est un aveu d'échec lié au glissement du chronogramme de la transition, qui pour nous, doit désormais faire l'objet d'une relecture avec les forces socio-politiques du

(Suite page 7)

pays engagées dans le cadre de dialogue afin de trouver un consensus sur le réajustement de certains points du dudit chronogramme.

Les trois mois prévu pour la mise en place des délégations spéciales conformément aux dits du Président de la transition étaient initialement prévu pour le vote référendaire.

A cet effet, il est souhaitable que les critères de désignation et les choix dans ces délégations spéciales se fassent en concertation avec les acteurs socio-politiques engagés dans le cadre de dialogue.

Aucun chronogramme précis sur l'organisation pratique des élections pendant l'année 2024.

Recommandations :

Après ces différents constats, la convergence des acteurs socio-politiques engagés dans le cadre de Dialogue recommande ce qui suit :

Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

C'est le moment et le lieu pour nous de dire clairement que la convergence des acteurs socio-politiques engagés dans le cadre de dialogue s'oppose vigoureusement à la proposition faite par les facilitatrices sur les gestion quotidienne des tâches du cadre de dialogue par le MATD qui reste partie intégrante du dit cadre. Cette fonction doit revenir au Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

La nomination indispensable d'un Coordinateur pour le démarrage effectif du PN-RAVEC. Car, il est le seul ordonnateur des dépenses selon les dispositions du décret N° 0532. Sinon certaines étapes préliminaires sont franchies.

Organisation des élections :

Pour aller aux élections, il faut que l'actuelle direction des affaires politiques et de l'administration électorale soit érigée en direction générale chargée des élections. C'est une exigence de la CEDEAO

dans l'accord. Mais, aucun projet de décret en vue ;

Le cadre de dialogue attend également l'avant-projet de l'organe indépendant de gestion des élections après la transition ;

La mise à disposition de l'avant-projet de la Nouvelle Constitution par le CNT ;

La relecture de l'accord dynamique signé avec la CEDEAO pour le retour à l'Ordre Constitutionnel ;

La Restriction de l'accès à l'internet et le musèlement de la presse guinéenne constituent aujourd'hui une préoccupation nationale et citoyenne. Nous demandons donc aux autorités de prendre des dispositions urgentes pour le rétablissement de l'internet et la levée des sanctions sur les médias.

Les acteurs socio-politiques du cadre de dialogue, réitèrent leur engagement sans faille pour la réussite de la transition tout en invitant les autorités de tout mettre en œuvre pour le retour à l'ordre.

SAMUEL DEMBA. D

REMANIEMENT DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Quelles conséquences sur les audiences en cours ? (Me Santiba Kouyaté, avocat de Damaro)



Le remaniement intervenu dans l'appareil judiciaire peut avoir des conséquences sur des dossiers qui avaient connu des avancées. C'est ce qui inquiète Maître Santiba Kouyaté. Cependant, le Conseil d'Amadou Damara Camara se dit convaincu que les nouveaux promus vont se conformer à la loi pour éplucher les dossiers en cours.

L'appareil judiciaire a connu un remaniement au niveau des cours et tribunaux. Sur proposition du Ministre de la justice, garde des sceaux, le président de la transition a apporté du sang neuf dans certaines instances juridictionnelles du pays.

À la CRIEF par exemple, le juge Francis Kova ZOUMANIGUI, jusque-là, président de la chambre de jugement a été remplacé par Noel Kolomou.

Ces remaniements dans ces juridictions, interviennent alors que certains dossiers avaient connu une avancée. Me Santiba Kouyaté, Conseil d'Amadou Damara Camara, ancien président de l'Assemblée nationale, parle des inconvénients de ces changements.

«Je n'ai pas apprécié parce qu'il vous souviendra que les avocats de Damaro avaient soulevé et obtenu la clôture

des débats et la cour avait renvoyé l'affaire pour le 25 de ce mois pour les réquisitions et plaidoiries. Imaginez que ces réquisitions et plaidoiries ne pourront pas avoir lieu à cette date, et qu'on reprenne les débats. Cela ne peut pas nous enchanter », a exprimé l'avocat de l'ancien président du parlement.

«Ces changements ne peuvent cependant empêcher la poursuite des débats dans les dossiers qui étaient en cours. Cela pourrait retarder l'appel des dossiers qui avaient déjà avancés.

Ça va jouer sur les dossiers en termes de temps mais les débats vont être repris devant la formation de jugement mais cela ne veut pas dire que les dossiers vont revenir devant les cabinets d'instruction. Les nouveaux magistrats qui sont mis en charge de ces dossiers vont commencer à poser des questions sur l'identification des prévenus et la notification des charges. Ça ne prendra plus du temps comme cela avait été, contrairement à ce que les gens pensent », renchérit cet avocat.

L'un dans l'autre, Maître Santiba estime qu'ils sont obligés d'accepter ce choix des autorités.

Samuel Demba. D

AXE HAMDALLAYE-BAMBETO

Dr Fodé Oussou rend hommage à Saikou Diallo «CIA»

Les Guinéens, notamment les habitants de l'Axe Hamdallaye-Bambéto, ont appris avec consternation le décès d'Ibrahima Saikou Diallo, dit CIA connu dans la zone son humanité son dévouement envers les démunis et les orphelins. Le vice-président de l'UFDG, Fodé Oussou Fofana a tenu à lui rendre hommage.



«C'est avec une profonde tristesse que je partage la nouvelle du décès de notre cher ami, Ibrahima Saikou

Diallo, dit CIA. Son humanité exceptionnelle, son dévouement envers les démunis et les orphelins,

ainsi que son impact positif pendant la crise sanitaire resteront gravés dans nos cœurs. L'orphelinat qu'il a dirigé était un refuge d'aide et d'apprentissage, et je me souviendrai toujours de lui comme d'un homme bon, humble et au grand cœur. Mes pensées vont à sa famille et à tous ceux qui ont eu la chance de connaître et d'être touchés par sa générosité. Repose en paix, cher frère et ami, Ibrahima Saikou Diallo.», a écrit Honorable Dr Fodé Oussou FOFANA, vice-président de l'UFDG.

Mamadou Saidou

JUSTICE

Le nouveau président de la CRIEF installé dans ses fonctions

Nommé le vendredi 12 janvier 2024, le nouveau président de la cour de répression des infractions économiques et financières a pris fonction le mercredi 17 janvier 2024. Francis Kova Zoumanigui qui était jusque-là président de la chambre de jugement de la CRIEF a remplacé à ce poste, Noel Kolomou, qui va désormais occuper le poste de procureur général près la Cour d'Appel de Kankan. C'est la salle d'audience de la CRIEF qui a servi de cadre à la cérémonie de passation de service en présence du ministre de la justice, garde des sceaux.

De Président de la chambre de jugement de la CRIEF, Francis Kova Zoumanigui va désormais siéger dans cette institution en tant que premier responsable. Au cours de la cérémonie de passation de service, le magistrat a exprimé sa gratitude à ses parents et sa reconnaissance à ceux qui lui ont fait confiance.

« C'est avec un grand plaisir que je m'exprime, à la fois, pour louer mon Dieu au vu de tout ce qu'il ne cesse d'accomplir dans ma vie, et formuler toute gratitude à l'endroit de ma chère maman Pauline Akoy BEAVOGUI, Yci présente, de mon feu père (Paix à son âme) et à mon épouse Jeannette Zézé BEAVOGUI pour cette complicité constante dans la réussite des actes prédestinés !

Qu'il me soit permis, en plus, d'adresser ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, à Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Monsieur Alphonse Charles WRIGHT pour le choix porté sur ma modeste personne, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature», a exprimé le juge.

Dans ses nouvelles fonctions, Francis Kova Zoumanigui aura désormais pour charge, de juger les dossiers en appel de la CRIEF.

«Je m'engage vivement à mériter cette confiance, avec le concours de collègues, par la grâce divine !

Il est inutile de rappeler qu'être Magistrat nécessite suffisamment de sacrifices, en particulier celui d'être courageusement ferme sur l'application de la loi à l'égard de ses propres envies, des siens, de ses parents (père et mère), des proches et amis, de même que vis-à-vis des autorités à tous les niveaux. Dans ce contexte, tout en



vous remerciant :

-de m'avoir mis au monde, d'être intimement liés à ma vie de tous les jours, pour les premiers :

-de m'avoir nommé, en me donnant l'occasion d'observer strictement, mais rigoureusement les règles d'éthique et de déontologie, consubstantielle à la réussite de cette mission autant quasi divine.

Vous sauriez gré de bien vouloir admettre humblement et fermement que je serai intransigeant dans l'application des textes en vigueur à l'égard de tous, mais serviable à l'endroit du droit, pour le double bien de l'humanité et de la justice économique et financière de notre chère patrie.

En effet, je rappelle que ce changement de fonction ne saurait impliquer une quelconque affectation du statut de juge en âme et conscience qu'a été et que sera le « LE JUGE KOVA », car je demeurerai moi et vous me lirai constamment tel quel !

J'avoue être très reconnaissant du fait que jusque-là, tous et toutes, à quelque niveau qu'il soit, me facilitent la tâche en m'ayant toujours laissé exercer sereinement ce sacerdoce, et ceci explique ma position actuelle pour laquelle je ne cesse de louer le nom du Seigneur ! Que vous en soyez

sincèrement remerciés !»

Pour mener à bien sa mission, l'ancien président de la chambre de jugement de la CRIEF tend la main à ses collaborateurs. Le magistrat sollicite surtout, l'accompagnement technique du ministère de la justice.

« Chers collègues, magistrats nouvellement affectés et anciennement en fonction au sein de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF); En prenant fonction, en qualité de premier responsable de ce service stratégique de l'appareil judiciaire de notre pays, je me fais le devoir de Vous inviter, comme vous en avez habitude et la conscience professionnelle, à plus d'engagement, de fermeté sur l'application des textes, mais surtout de sérénité dans l'accomplissement de cette tâche qui est la vôtre!

Nous savons toutes et tous que les biens publics et la confiance publique sont à préserver pour la survie de la nation, car nul n'ignore que nos enfants et petits-enfants méritent, à l'instar de ceux des pays ayant émergé, autant de sourire, et non de mourir de faim !

Dans un contexte particulier où les ressources se raréfient, tandis que les faits liés aux détournements de deniers publics, corruptions et/ou tous autres fléaux qui minent la conscience et la confiance publiques sont quotidiennement dénoncés et portés à notre

appréciation, il nous appartient de rassurer par un effort constant de professionnalisme, au travers du devoir bien accompli qui se matérialise par la compétence, la stricte impartialité, l'intégrité, la dignité, l'honneur et la diligence dans le traitement de tous les dossiers, sans exception!

La CRIEF ainsi créée par le CNRD, suivant la volonté politique officiellement exprimée par le Président de la Transition, a pour mission essentielle de moraliser la vie et la gestion publiques, ce qui passe nécessairement par une meilleure collaboration entre les membres de tous les secteurs de cette juridiction. Pour y parvenir, des réunions et/ou concertations périodiques vont être planifiées et formalisées pour des échanges de vues, et éventuellement recueillir des difficultés de nature à servir de points de blocage en vue d'y apporter constamment des solutions idoines.

Par ailleurs, et par devoir moral, j'invite Monsieur le Procureur spécial près la CRIEF dont les compétences dans cet autre sens ne sont plus à démontrer :

-à l'interne : à continuer d'encourager le meilleur climat de collaboration entre les membres de ce parquet et ceux du siège pour l'atteinte des objectifs respectivement assignés et notre volonté n'y fera défaut, car constamment exprimée ;

-à l'externe : de consentir par des actes concrets de communication, en contact avec les universités et autres nécessaires, l'œuvre de vulgarisation des textes en lien avec la CRIEF, ainsi que les missions et autres objectifs de cette juridiction.

En effet, il n'est pas inutile de rappeler à l'opinion intéressée que la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières, CRIEF, n'est pas une juridiction politique, mais plutôt celle ayant pour vocation exclusive de « MORALISER LA VIE ET LA GESTION PUBLIQUES », laquelle attribution hautement économique (de nature à reconstituer tout patrimoine de l'Etat prouvé comme effectivement dissipé), une fois correctement et légalement exercée, entraîne nécessairement la survie de ladite Cour, car continuant de facto à résister aux régimes et aux temps.»

Les défis qui l'attendent sont immenses. Pour y avoir siéger en tant que juge durant deux ans, le promu mesure l'ampleur du travail qui l'attend et sollicite, l'accompagnement technique du ministère de la justice pour répondre l'aspiration du peuple.

« Pour avoir exercé au sein de cette juridiction hautement technique, et par expérience, vous voudrez comprendre que le personnel de la CRIEF a le devoir impérieux de se mettre à jour, en raison de la diversité des questions d'ordre économique, financier, fiscal et de diverses autres natures dont l'appréciation exige des formations continues, soit à l'échelle nationale, soit à celle étrangère, pour une meilleure imprégnation.

De plus, les magistrats évoluant au sein de la CRIEF n'étant experts en tout, il serait indispensable d'affecter à cette juridiction, un pool d'assistants techniques à même de faciliter, dans l'urgence et pour les diligences requises, une saine lecture des faits à examiner.

(Suite page 10)

Ces démarches auront l'avantage d'imprimer aux actions de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières, autant d'efficacité que de célérité efficaces pour une justice économique crédible.

En terme de perspectives, j'entrevois de proposer dans les plus prochains mois, avec l'accompagnement matériel et la coordination du département de la justice de notre pays :

-d'abord, la création d'un site approprié pour une meilleure diffusion des décisions rendues par la CRIEF, avec pour double intérêt de rendre

Accessibles les différentes décisions et de renforcer la confiance des usagers du service public de la justice ;

-ensuite, la tenue, dès que nécessaire des audiences

foraines, à l'intérieur du pays, en vue de rapprocher cette juridiction des justiciables ;

Avant de finir, je réitère tous mes respects et mon indéfectible amitié et fraternité à l'endroit de mon éminent prédécesseur, Monsieur le Président Noël KOLOMOU, ainsi qu'à l'ensemble de la valeureuse équipe de Magistrats mutés pour le gigantesque travail accompli au cours des deux (2) années d'existence de la présente Cour. Et, franchement, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit de ma grande famille d'amis ayant rehaussé la présente cérémonie de cette présence massive.», a déclaré le nouveau président de la Crief.

Samuel Demba. D

MANIFESTATIONS À L'APPEL DU SPPG

Les mises en garde du ministre Mory Condé

Réagissant à la menace de manifestation du Syndicat des Professionnels de la Presse en Guinée (SPPG), le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé a menacé de mettre hors d'état de nuire les organisateurs.

«Pendant que le pays traverse des moments difficiles suite à l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de la Société guinéenne de pétrole, ayant impacté un nombre important de nos concitoyens, fait des blessés, occasionné des décès et des personnes disparues. En cette période, où nous pansons nos plaies, et nous n'avons pas encore fait notre deuil, des individus distillent des informations, incitant les populations à descendre dans les rues pour semer des troubles à l'ordre public empêchant ainsi les paisibles citoyens à vaquer librement à leurs occupations quotidiennes. Ces appels à des manifestations non autorisées et non déclarées ne sont pas sans conséquences sur les citoyens et leurs biens. Le gouvernement, à travers le ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, prend très au sérieux, les messages d'appel à la violence diffusés par ces individus impliquant surtout les enfants mineurs. La liberté de circulation des citoyens et la protection de leurs biens, sont des droits consacrés par les textes en vigueur qui doivent être respectés par tous. En ma qualité de ministre de l'Administration du territoire et

de la décentralisation, garant du maintien de l'ordre public et de ma tranquillité des citoyens, met en garde ces individus contre toute atteinte à ces droits», a déclaré le ministre Mory Condé à la Rtg. Et de rappeler que le communiqué numéro 0012 du CNRD en date du 22 mai 2022, interdisant les manifestations sur la voie publique et invitant les formations politiques, les organisations sociales ou toute autre structure à circonscrire toute forme de manifestation dans leurs sièges, reste et demeure en vigueur. «En outre, je rappelle que toute manifestation doit être préalablement autorisée conformément à la loi et respecter les règles pour assurer la sécurité publique des citoyens. Les manifestations non autorisées, peuvent entraîner des troubles et des incidents violents, mettant en danger la vie et la sécurité de nos concitoyens. Je tiens à souligner que toute personne ou groupe de personnes, qui participerait à des manifestations non autorisées, sera tenu responsable de ces actes», a-t-il indiqué.

Mamadou Oury

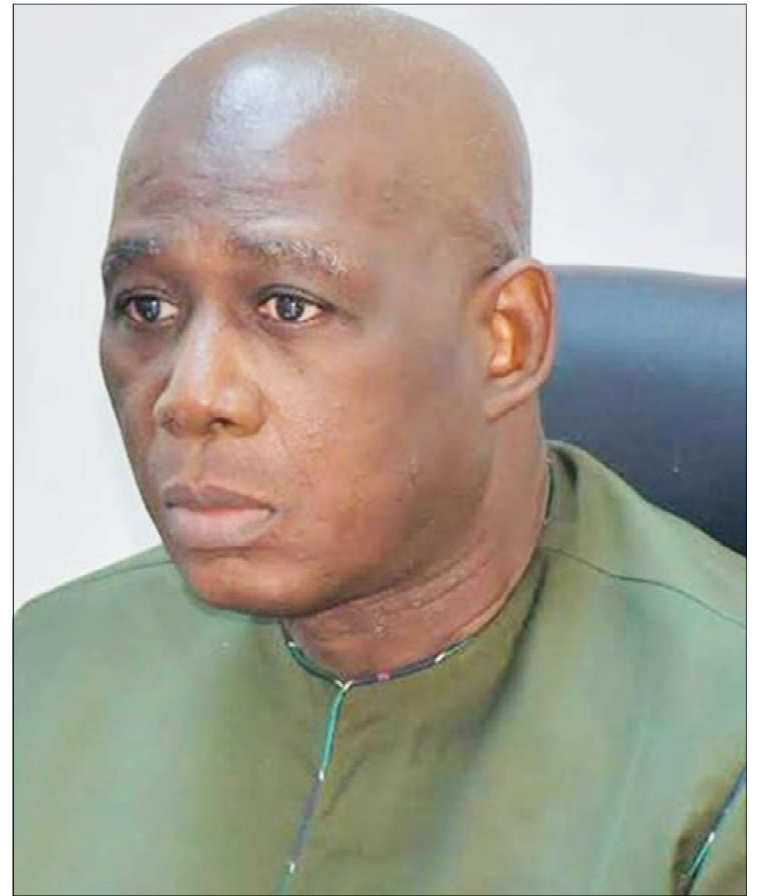
ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Le témoignage de Fodéba Isto Keira, ancien ministre des Sports

Le défilé des témoins des événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry.

Le mercredi 17 janvier 2024, c'est l'ex-ministre des Sports et de la Jeunesse, Fodéba Isto Keira, qui était à la barre pour dire ce qu'il a vu, entendu et fait ce jour fatidique.

«Le jour du 28 septembre, je suis resté chez moi pendant toute la journée. Je suis allé au stade du 28 septembre dix jours après l'événement. J'avais demandé à ce que tout reste en place bien que je ne sois pas un spécialiste de droit ou de police judiciaire mais dans les films de massacre, on demande à ce que tout reste intact. Il y avait un match qui pointait à l'horizon et c'était prévu pour le 11 octobre 2009 contre le Burkina Faso ici à Conakry. En venant, j'ai pris soin de m'entourer d'une équipe multimédia pour venir constater les faits. Ce que j'ai vu au stade, c'était un spectacle désolant parce que j'ai vu les paires de chaussures éparpillées, les sachets plastiques un peu partout, j'ai vu que les portillons ont été défoncés, cassés, les deux cabines de reportage endommagées, les tunnels aussi étaient défoncés...Il faut rappeler que le 28 septembre vers 18heures, le Premier ministre et certains membres du gouvernement nous ont interpellés et c'était une atmosphère morose, de tristesse, de calme. C'était juste quelques minutes d'échanges, et on a été briefé par le Premier ministre Kabinet Komara. Il y avait la mise en place d'une commission également qui devait gérer les cas de mort mais l'instruction était ferme, c'était de tenir un c o m p o r t e m e n t d'apaisement parce c'était quand même une première dans notre pays. Il était question de réparer si possible les dommages matériels qui avaient été causés au stade, cela n'était rien par rapport aux âmes que nous avons



perdus. Et le PDG du groupe GUICOPRES, Kerfala KPC, qui a promis de réparer gratuitement. Finalement le match a été délocalisé à Accra à cause des événements, une décision venant de la FIFA», a témoigné Isto Keira. Et d'ajouter: «Il y a eu tellement de spéculations autour de demande d'organisation de meeting, de demande de spectacle. Il a été demandé de délocaliser toutes ces demandes sportives ou culturelles pour politiques. Donc il y a eu des spéculations sur une lettre qui a été adressée à Monsieur le ministre ou à la

mairie de Dixinn. La mairie a répondu. Le ministère de la Jeunesse n'a pas répondu. Moi je peux répondre avec fermeté que le ministre de la Jeunesse n'a reçu aucune lettre qui a été déposée. Ensuite j'informe le tribunal que tout ce qui est du sport, de la culture est cadré par les textes. Vous ne pouvez pas organiser un match ou un spectacle si vous n'avez pas un accord préalable du ministère de la Sécurité, un accord écrit du haut commandement de la gendarmerie, un accord écrit de la Croix-Rouge ou des services de santé»

Mamadou Oury

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »

INTERDICTION DES ÉMISSIONS DE DÉBATS POLITIQUES

Tidiane Conté de l'UFR monte au créneau et dénonce

Tidiane Conté, membre du bureau exécutif de l'UFR a mis à profit l'assemblée générale hebdomadaire du parti qui s'est tenue le samedi 13 janvier 2024, pour peindre en noir la gestion actuelle du pays par le CNRD. Il a notamment dénoncé l'interdiction des émissions de débat politiques.



«La Guinée vit une situation extraordinaire que nous n'avons jamais connue. Nous voulons adresser notre

profonde solidarité à la presse. La liberté de la presse est acquise grâce à un long combat. C'est le général feu Lansana Conté qui a permis l'installation des radios privées en Guinée. La liberté de la presse, c'est un militaire, le général Lansana Conté, il faut le reconnaître. Un autre militaire vient nous retirer tout ça, c'est extraordinaire. Ça veut dire que l'amour de ce pays se justifie par rapport à l'acte que chacun pose quand on est à la tête du pays. Parler de l'indépendance de la Guinée, c'est feu Ahmed Sekou Touré. Que son âme repose en paix. La démocratie, le multipartisme, la liberté de la presse c'est feu général Lansana Conté. Que son âme repose en paix. Interdire les manifestations, couper internet c'est aussi à l'actif d'un autre militaire, Mamadi Doumbouya.

Mais ce n'est pas ce qu'il nous a promis le 05 septembre 2021 mais malheureusement c'est ce que nous vivons aujourd'hui dans notre pays. Vous avez même vu l'agacement des diplomates. C'est quelque chose qu'on a jamais vu ailleurs... Aujourd'hui, on interdit à la presse d'avoir des émissions de débats politiques mais nous sommes dans quoi? C'est quelque chose d'inacceptable. Mais le problème c'est quoi? Le combat, ce n'est pas avec le CNRD, le combat c'est avec nous-mêmes. Cette démocratie, cette liberté de manifestation, la liberté de la presse chaque Guinéen doit se dire sa liberté, ce n'est pas le CNRD qui va te priver de ça. C'est le combat que nous devons mener maintenant parce que le pouvoir c'est nous. Le pouvoir politique en

Guinée, c'est les forces vives de Guinée, c'est pas le CNRD. Le CNRD n'a aucun pouvoir, le CNRD n'a que des armes. Ils ont des armes. Ce sont des militaires, ils doivent avoir des armes c'est normal. Mais s'accaparer du pouvoir et le garder nous ne sommes pas d'accord. Parce que le pouvoir démocratique en Guinée c'est les élections et quand on va aux élections c'est nous qui allons gagner. Nous sommes convaincus de ça. Ils sont en train de nous faire perdre du temps pour rien. Donc, prenez conscience de tout ça. Vous avez aussi l'affaire des délégations spéciales, c'est quelque chose d'extraordinaire...», a martelé Tidiane Conté à l'AG de l'UFR.

Kéfina Diakité

PRESSE

La HAC suspend un media pour neuf mois et six mois pour son Directeur de Publication

La cohabitation entre les autorités de la transition et les médias guinéens notamment ceux du privé, n'est plus au beau fixe. Depuis un certain temps, la presse fait l'objet de restriction, de retrait des bouquets des télévisions privées sur des chaînes ayant autorisation de diffuser leurs programmes sur le territoire national.

Lt pour mener cette politique, le CNRD utilise comme boussole, la Haute Autorité de la Communication de la République de Guinée, qui est l'organe régulateur des médias afin d'exécuter ce plan. Le mercredi 17 janvier 2024, la HAC a pris une décision sévère en suspendant le site www.informations.wdpechequinee.com et son Directeur de publication, le journaliste Abdoul Latif DIALLO pour une période respectivement de neuf (9) et six (6) mois. Cette décision fait suite à des plaintes portées contre le mis en cause par des hautes personnalités du pays, en l'occurrence des ministres et Directeurs généraux.

La plainte du Gouverneur de la BCRG, M. Karamo KABA, a déposé une plainte contre le site pour la publication d'un article jugé non conforme aux

principes journalistiques. Le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Moussa Cissé, a également porté plainte contre le journaliste Abdoul Latif DIALLO pour diffamation et trouble à l'ordre public.

Mais pourquoi cet acharnement contre le nommé Abdoul Latif Diallo ?

En tout cas, ce confrère a fait l'objet de plusieurs convocations ces derniers temps par HAC pour ces mêmes faits. Mais la goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase serait cet article traité sur l'angle d'investigation.

«Le blocage de sommes colossales en provenance du sommet de l'État guinéen à Dubaï suscite des interrogations explosives sur le long séjour du cambiste Makan Doumbouya dans cette ville depuis plus de deux mois. Des sources explosives révèlent que le gouverneur de la BCRG

aurait récemment séjourné aux Emirats arabes unis, aux côtés du ministre de l'Économie et des Finances pour essayer de débloquer ce fonds qui semble être détourné.

Malgré l'intervention du gouverneur de la BCRG, les autorités émiraties ont persisté à geler cette importante somme en dollars américains, la jugeant non justifiée. Au centre de cette histoire complexe, on trouve Makan Doumbouya, expert dans les transferts de fonds douteux, déjà impliqué dans des transactions suspectes avec des personnalités du régime précédent de Condé. Il aurait agi en tant qu'instrument pour les barons, notamment Kassory Fofana, dans des transferts de fonds vers la Côte d'Ivoire et Dubaï.

Ce cambiste avait déjà été cité avec des Libanais résidant en

Guinée, soupçonné de financer des activités douteuses par les autorités américaines. Ce scandale de détournement de fonds impliquant le dollar américain est passible de sanctions en vertu des lois américaines dans le monde entier.

Les liens étroits entre le gouverneur de la BCRG et Makan Doumbouya, impliqué dans des transactions douteuses et utilisé comme recéleur pour des projets immobiliers dans le secteur minier, ébranlent l'intégrité du système financier guinéen. Le CNRD est vivement critiqué pour ses erreurs flagrantes en matière de crimes économiques, exposant des inquiétudes grandissantes quant à la stabilité financière du pays. Le pillage de l'économie guinéenne atteint des proportions sans précédent, jetant une sombre ombre sur la nation.

La lutte contre la corruption du colonel Doumbouya semble être une simple mascarade, étant donné que les membres du gouvernement et du CNRD sont impliqués dans des actes de corruption flagrants», telle est l'enquête publiée par le site. La HAC a pris en considération les plaintes et a invité l'Administrateur Général du site et le journaliste à une rencontre d'échanges. Cependant, le journaliste Abdoul Latif DIALLO a refusé de répondre à ces invitations malgré les courriers envoyés les 15 et 16 janvier 2024. Ainsi, elle a décidé de suspendre le site et souligne que le journaliste a manqué de professionnalisme en portant des accusations sans la moindre preuve, ni recoupement de l'information.

SAMUEL DEMBA. D

PARQUET SPÉCIAL DE LA CRIEF

Le ministre Charles Wright met en garde le procureur Aly Touré

Le mercredi 17 janvier 2024, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright a mis à profit l'installation du nouveau président de l Francis Kova Zoumanigui, pour mettre en garde le procureur spécial, Aly Touré et ses collaborateurs par rapport au traitement des dossiers.

«Monsieur le procureur spécial, combien de fois j'ai été saisi pour me dire de vous suspendre. Quand je vous regarde Monsieur Aly Touré quand vous faillissez, au regard de la loi je ne vous tolérerai pas. Mais tant que vous continuez vous avez tout mon soutien. Vous savez que moi je ne fais pas la langue de bois. Ce qui est important à rappeler ce qui constitue d'ailleurs une déception totale du peuple de Guinée qui d'ailleurs est allé jusqu'à dire à quoi sert la Crief aujourd'hui? Cette question est posée par le peuple de Guinée. Cette Crief là, elle sert à quoi? J'ai dit aucune institution judiciaire ne peut être un instrument de chasse aux sorcières. Non! Pourquoi? Parce que les magistrats qui animent ces institutions judiciaires sont sous serment. Mais la chose qui influence beaucoup plus c'est l'argent. Quand vous lutez contre la corruption, on viendra vous proposer tout.

Monsieur le procureur, la crief n'est pas faite pour une catégorie sociale, il faut le traitement équitable de tous les



dossiers de toutes les personnes qui comparaissent par devant cette juridiction. C'est ça la bonne administration de la justice. Mais ici on voit certains dossiers qui montent aux escaliers et d'autres montent l'ascenseur, deux poids deux mesures. Un comptable poursuivi, l'ordonnateur principal est où? Où se trouve la cohérence. Des dossiers

introduits le même jour, d'autres sortent. Où sont passés d'autres dossiers?

Vous dites à quelqu'un allons à la crief, il dit mais allons rapidement. Aucune crainte. Certains dossiers rentrent et peu de temps les décisions sortent, d'autres sont là ça fait combien de temps. Il faut la gestion des dossiers dans un délai raisonnable. Quand le peuple est déçu de son

institution judiciaire, le peuple devient violent, critique.

Beaucoup étaient poursuivis pour les infractions économiques et financières. Comment ils sont sortis de ce pays?

Monsieur Aly ne faites pas de différence entre ce que le régime d'Alpha Condé a fait et ce que le CNRD est en train de faire. Qui que ce soit

aujourd'hui en fonction. Il faut que le peuple sache que vous travaillez dans la neutralité. Qu'on ne donne pas le sentiment que c'est seulement les gens du régime d'Alpha Condé qui doivent être poursuivis. Non! Je parle de tous les délinquants financiers, qui qu'ils soient. Même nous les magistrats. J'ai dit qui qu'ils soient. C'est pourquoi je vais vous instruire dans les jours à venir tous les DAAF des départements ministériels auxquels les mesures conservatoires ont été prises de demander de déposer à commencer par le garde des sceaux ministre de la justice. On ne peut pas corriger l'opinion en faisant ombrage à la loi parce que c'est nous. Ça ramènera à trahir ce que le peuple attend de nous. Beaucoup étaient poursuivis pour les infractions économiques et financières. Comment ils sont sortis de ce pays? Et aujourd'hui, ils se trouvent à l'étranger», a fait observer le ministre Alphonse Charles Wright.

Mamadou Saïdou

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

Un témoin revient sur la mort de Beugré aux 32 Escaliers

Le procès du massacre du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Le mardi 16 janvier 2024, le témoin Mamadi Soumaoro, ancienne recrue du camp Kaleya, est revenu sur la mort de l'ex-commandant du camp Koundara, Mohamed Camara alias Beugré, aux 32 Escaliers.

«Je faisais partie des recrues de Kaleya, j'ai suivi la formation commando, tireur d'élite. Ceux qui sont dans le box des accusés savent ceux qui ont fait les massacres, mais ils ne veulent pas dire la vérité. Cela fait des années que j'attends ce jour et je remercie Dieu pour ça. C'est, moi-même qui suis venu vers la justice pour donner ma part de vérité. C'est Dieu qui m'a sauvé, j'ai échappé cinq (5) fois à la mort, c'est Bienvenu

Lamah, le directeur du camp Kaleya qui était à l'origine. Vous savez, il y a eu deux(2) recrutements au centre de Kaleya. Le 1er groupe était composé des Guinéens, le 2ème regroupe, c'était nous, mais la majorité n'était pas des Guinéens. Moi, c'est commandant Toumba qui m'a recruté. Il y avait 12 mille recrues à Kaleya et 3 mille étaient destinées à la présidence. C'est les recrues de Kaleya venues de la Forêt, tous des

féticheurs qui sont allés au stade, ils ont bougé le 24-25 septembre 2009 pour Conakry. Blaise Gomou connaît parce qu'il venait tout le temps au centre de Kaleya pour le rassemblement. Ils vous ont dit ici que c'est Beugré qui s'est donné la mort en cognant sa tête contre le mur, mais c'est faux, il a été tué en ma présence. Je partageais la même cellule que Beugré aux 32 Escaliers au camp Alpha Yaya. Ils ont découpé

Beugré et Jeannot Destin. C'est sous le corps de Beugré que moi je me suis caché. Beugré jusqu'à sa mort n'arrêtait pas de dire qu'il ne pardonnerait jamais ceux qui lui ont fait ça.

C'est le groupe de Marcel Guilavogui qui lui a donné la mort. Ils ont éventré Beugré pour faire sortir tous ses intestins», a témoigné Mamady Soumaoro.

Mamadou Oury

Les patriotes toujours parlent de mourir, mais jamais de tuer pour leur patrie.

Bertrand Russell

ÉTATS-UNIS

Donald Trump remporte la primaire républicaine de l'Iowa

Donald Trump a remporté lundi soir dans l'Iowa la première des primaires républicaines, une victoire écrasante annoncée une demi-heure à peine après le début du vote et qui consolide son statut de grand favori de la droite pour la présidentielle de novembre.

Le magnat de 77 ans, quatre fois inculpé au pénal, laisse loin derrière lui ses principaux rivaux Ron DeSantis et Nikki Haley avec 51% des voix, selon des résultats quasi définitifs. Il se rapproche ainsi d'un probable duel final avec le démocrate Joe Biden, l'actuel occupant de la Maison Blanche.

« Il est temps maintenant (...) pour notre pays de s'unir », a-t-il dit à ses partisans rassemblés dans une ambiance festive à Des Moines, la capitale de cet Etat du Midwest.

Puis il s'est lancé dans un exposé de son programme électoral en s'engageant s'il est élu à « fermer la frontière » avec le Mexique et à forer davantage de puits de pétrole.

Même s'il compte moins de 1% de la population des Etats-Unis, l'Iowa occupe une place de choix sur la scène politique américaine depuis plus de 50 ans car il donne un premier ton dans la saison des primaires.

Ce moment de vérité pèse lourd: si l'ancien président n'avait pas obtenu la victoire annoncée dans l'Iowa, son image d'invincibilité risquait d'être entamée pour le reste de la course.

Dès la semaine prochaine, le ballet très orchestré des primaires mènera les candidats dans le New Hampshire, avant que, tour à



tour, chacun des 50 Etats ne vote jusqu'en juin.

En ligne de mire, la convention nationale de juillet qui investira officiellement le candidat républicain à la présidentielle.

Même Joe Biden l'a reconnu dans un message d'appel aux dons: Donald Trump est devenu « le net favori de l'autre camp à ce stade ».

Autre enjeu du scrutin de l'Iowa: la deuxième place.

C'est le gouverneur de Floride Ron DeSantis, un conservateur quadragénaire aux positions choc sur l'immigration ou l'avortement, qui l'occupe avec 21% des voix. Il avait tout mis sur l'Iowa, sillonnant ces derniers mois chacun des 99 comtés.

Il a savouré son score devant

ses partisans qu'il a remerciés de leur soutien alors que « tout le monde était contre nous » et que les médias « écrivaient notre notice nécrologique il y a quelques mois ».

L'ancienne ambassadrice à l'ONU Nikki Haley, unique femme dans la course, est arrivée troisième avec 19% mais ne s'est pas pour autant jugée vaincue et a prédit qu'elle ferait mieux lors d'autres primaires.

La quinquagénaire est la nouvelle coqueluche d'une partie de la droite et est très appréciée notamment par les milieux d'affaires.

Quatrième avec environ 7%, Vivek Ramaswamy a lui annoncé jeter l'éponge et appelé à voter pour Donald Trump.

Les électeurs de l'Iowa se sont rassemblés dans des écoles, bibliothèques et casernes de pompiers de l'Iowa pour les fameux « caucus », ou réunions électorales.

Après une prière et une récitation du traditionnel serment d'allégeance au drapeau américain, des représentants ont prononcé un discours en faveur de leur candidat avant que les participants n'écrivent leur choix sur un bout de papier.

Allan Latcham, électeur et cardiologue de 62 ans, avoue avoir été « surpris » par la rapidité de l'annonce des résultats.

« C'est une grande nuit », s'est-il réjoui, en disant vouloir que M. Trump « retourne à Washington » parce qu'« il va

aider avec la frontière ». L'immigration est l'un des sujets qui mobilise le plus les républicains.

Donald Trump veut à tout prix assommer la concurrence pour s'assurer de sa victoire avant que ne commencent ses procès au pénal — dont certains lui font risquer la prison.

Le républicain va vivre une année en tous points extraordinaire, ponctuée d'allées et venues entre les tribunaux et les estrades de meetings.

Mardi, il pourrait d'ailleurs assister à un procès qui s'ouvre à New York. Il est poursuivi pour la seconde fois au civil, pour diffamation, par une autrice qui l'a déjà fait condamner en 2023 pour agression sexuelle.

Et les démocrates?

Déjà fort du soutien officiel de son parti, le président sortant Joe Biden devrait, sauf énorme surprise, être désigné en août comme leur candidat. Et ce malgré les critiques répétées sur l'âge du dirigeant octogénaire.

Dans l'Iowa, une inconnue de dernière minute avait perturbé l'équation pour tous les candidats: le froid.

L'Etat a été frappé par une tempête de neige et le thermomètre a frôlé les -30°C au moment du vote, avec des routes verglacées.

AFP

PRÉSIDENTIELLE AUX COMORES

La capitale Moroni sous tension après la victoire d'Azali

Tirs de gaz lacrymogène, routes barrées, le principal marché désert: la tension est palpable mercredi dans la capitale comorienne Moroni, au lendemain de l'annonce de la victoire, au premier tour de la présidentielle, du sortant Azali Assoumani, contestée par l'opposition.

A Moroni, policiers, gendarmes et soldats armés sont déployés en nombre. Des habitants ont dressé des barrages de fortune faits de

morceaux de bitume, de pneus ou encore d'appareils électroménagers, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Régulièrement, les forces de l'ordre usent de gaz lacrymogène, incitant la population à désertir les rues. Dans les ruelles du quartier populaire de la Coulée (nord), des groupes de jeunes ont jeté des pierres en direction des forces de l'ordre.

Le porte-parole du gouvernement a dénoncé auprès de l'AFP des troubles

qui ne sont pas « spontanés »: « C'est organisé par ceux qui n'avaient pas la défaite », a affirmé Houmed Msaidie, ajoutant que des arrestations ont eu lieu, sans en préciser le nombre.

La veille, il avait mis en garde: « Ils ont été vaincus (...) Qu'ils ne tentent pas d'être en colère, nous ne laisserons pas faire ». Quelque 340.000 électeurs de l'archipel de l'océan Indien étaient appelés à se rendre aux urnes dimanche, pour un scrutin qui a enregistré une

participation exceptionnellement faible de 16,30% pour la présidentielle, selon la commission électorale.

Le président sortant Azali Assoumani, ancien militaire putschiste de 65 ans, a remporté 62,97% des voix, selon les résultats provisoires annoncés mardi soir par la commission électorale. Ce troisième mandat consécutif devrait ainsi le maintenir au pouvoir jusqu'en 2029.

L'opposition a vivement

dénoncé des « fraudes » et des « bourrages d'urnes ».

Les résultats doivent encore être validés par la Cour suprême, plus haute juridiction du pays pauvre de 870.000 habitants, composé des îles Grande-Comore, Anjouan et Mohéli.

Belga

